



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reservé
au
Moniteur
belge



25017655

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

27 JAN. 2025

DIVISION MONS
Greffe

N. d'entreprise : **0457 546 624**

Nom

en entier : **V.PROJECT**

en abrégé,

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Echelles 3 7000 Mons**

Objet de l'acte : Déplacement du siège social

Il appert d'une décision de l'organe d'administration de la SRL V.PROJECT du 15/01/2025 que le siège social est déplacé de l'adresse Rue des Echelles n° 3 à 7000 Mons vers la Rue Maurice Flament n° 51 à 7022 Hyon et ce à partir de ce 01.03.2025.

L'assemblée générale donne par la présente mandat à l'ASBL SECUREX Guichet d'entreprises go-Start afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la présente décision, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publications.

Vincent Rosart
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)